



LONG TERM INCENTIVE 2011 ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL – PRINCIPE D'UNE ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

- Dans le cadre d'un plan d'options de souscription décidé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 15 mars 2011, 70 000 options de souscription d'actions ont été attribuées à Monsieur Bruno Lafont, Président-Directeur général, ce qui représente moins de 10 % du total de l'attribution (seuil déterminé par le Conseil en application des recommandations Afep-Medef) et 0,02 % du capital actuel.

La totalité des options attribuées à Monsieur Bruno Lafont est soumise à l'atteinte de conditions de performance externes (performances de Lafarge par rapport à celles d'un groupe de sociétés de référence représentatif du secteur) et internes (niveaux de cash flow libre et de rentabilité des capitaux engagés (ROCE) préfixés). Le nombre d'options qui pourra être exercé dépendra du niveau d'atteinte de ces conditions.

Le prix de souscription a été fixé à 44,50 euros.
 - Lors de la même réunion du Conseil d'administration, le principe d'une attribution gratuite d'actions de performance à Monsieur Bruno Lafont a également été arrêté. Cette attribution interviendrait juridiquement dès après l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai prochain et porterait sur 20 000 actions ce qui représenterait moins de 10 % du total des attributions d'actions de performance intervenues sur l'exercice 2011 et 0,01 % du capital actuel. La totalité des actions qui sera ainsi attribuée à Monsieur Bruno Lafont sera soumise à l'atteinte des mêmes conditions de performance que celles relatives à l'attribution d'options présentée ci-dessus.
-